SOMMAIRE DU MANUEL D'INSTRUCTIONS

CHAPITRE	PAR.	DESCRIPTION	PAGE
01		**Informations**	3
	1.1	Introduction	3
	1.2	Avertissements principaux	4
02		**Informations générales**	6
	2.1	Introduction	6
	2.2	Références normatives	6
	2.3	Objet du document	6
	2.4	Utilisation du manuel	7
	2.5	Respect de la législation	7
	2.6	Conservation du manuel	7
	2.7	Information à l'Utilisateur	8
03		**Description technique de la machine**	9
04		**Parties fondamentales de la machine et position**	10
05		**Protections et dispositifs de sécurité**	11
06		**Risques résiduels de la machine**	12
	6.1	Considérations relatives aux conditions de sécurité et risques résiduels	12
07		**Transport de la machine**	14
08		**Contrôles**	15
09		**Mise en marche de la machine**	16
10		**Utilisation de la machine**	17
	10.1	Positionnement du convoyeur de déchargement	17
	10.2	Dispositif de commande à barre	18
	10.3	Engorgement de la bouche de déchargement	21

11		**Entretien ordinaire**	22
	11.1	Réglage de la vitesse de rotation des rouleaux	22
	11.2	Blocage du volant pour les interventions d'entretien	23
	11.3	Réglage des couteaux et du contre-couteau	24
	11.4	Remplacement des couteaux	25
	11.5	Remplacement du contre-couteau	26
	11.6	Affûtage des couteaux et du contre-couteau	26
	11.7	Entretien du moteur à explosion	27
	11.8	Contrôle du niveau huile hydraulique et vidange	27
	11.9	Remplacement du filtre à huile hydraulique	27
	11.10	Lubrification des supports du volant	28
	11.11	Lubrification du guide de coulissement du rouleau mobile	28
	11.12	Lubrification du collier de serrage du convoyeur de déchargement	28
	11.13	Contrôle et vidange de l'huile du multiplicateur (version PTO)	28
	11.14	Contrôle de la tension des courroies / remplacement des courroies de transmission (version moteur LOMBARDINI)	29
	11.15	Contrôle de la tension des courroies / remplacement des courroies de transmission (version moteur HONDA)	30
12		**Dispositif No Stress**	31
	12.1	Réglage du dispositif No Stress (option)	31
13		**Dysfonctionnements**	32
	13.1	Causes de dysfonctionnement Causes et actions correctives	32
14		**Pictogrammes et symboles**	33
	14.1	Pictogrammes et symboles	33
15		**Installation électrique**	34
	15.1	Installation électrique du dispositif No Stress (sur demande)	34
16		**Plaque d'identification de la machine**	35
17		**Démolition de la machine**	36
18		**Garantie**	37
		Coupon de garantie	38

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DE LA DECHIQUETEUSE CIP1500

1.1 Introduction

"ATTENTION"	**Ce terme identifie les éventualités pouvant détériorer la machine.**
	Elles sont reportées en italique.
"AVERTISSEMENTS"	**Ce terme identifie les éventualités pouvant porter atteinte à la sécurité de l'opérateur.**
	Elles sont reportées en italique et, dans certains cas, en gras.

N.B. ***Dans tout le présent manuel d'instructions, l'emplacement des accessoires et des différentes pièces de la machine est toujours repéré comme sur le schéma ci-dessous.***

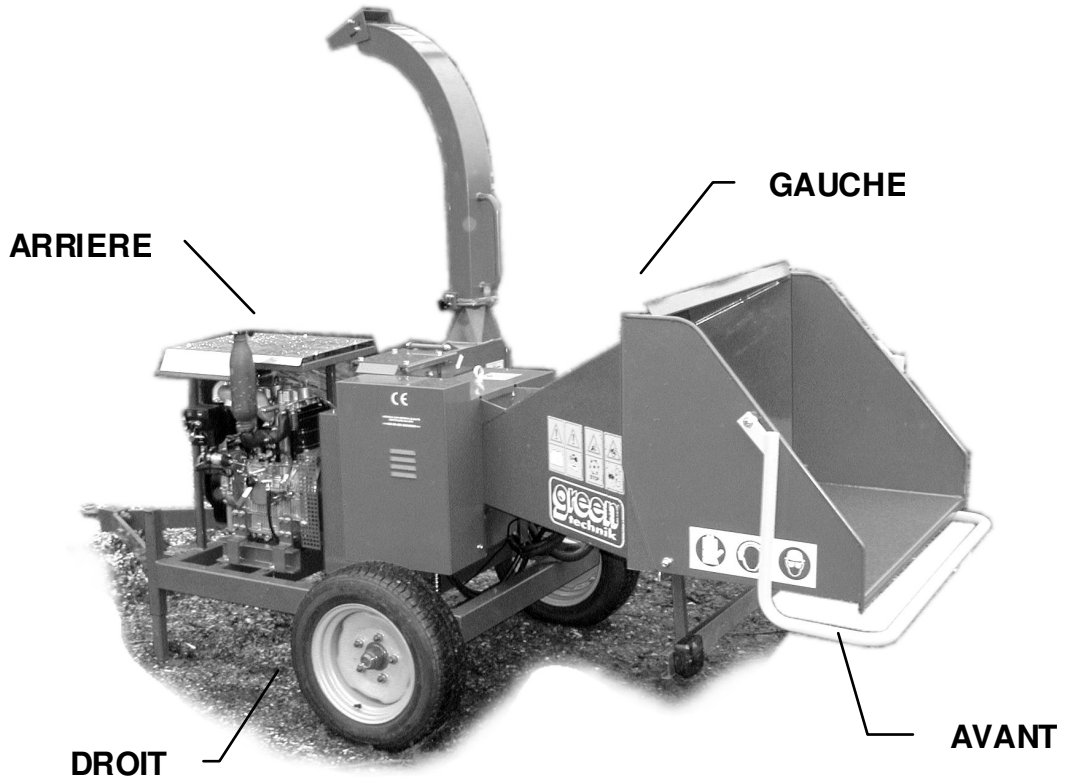

1.2 Avertissements principaux

Les protections ont été placées par le constructeur afin de protéger l'opérateur.
En fonctionnement, les protections ne doivent être retirées sous aucun prétexte.

Il est extrêmement important que personne ne traverse la zone de travail de la machine à l'exception de l'opérateur. En aucun cas, l'opérateur ne doit monter sur la structure de la machine.

Toutes les opérations d'entretien, de réglage et de remplacement décrites dans le présent manuel ne doivent être exécutées qu'après avoir arrêter la machine.

Lors des opérations de dépose, de réglage et de remplacement des couteaux, l'opérateur devra porter des gants de protection afin d'éviter tout accident (le constructeur de la machine en fournit une paire).

Lors de l'élaboration, l'opérateur est tenu de porter un casque antibruit à cause du bruit élevé du cycle de production (le niveau de pression sonore mesuré à une distance de 1 m dépasse 80 dB).

Lors de l'élaboration, l'opérateur devra porter une paire de lunettes afin de se protéger de la sciure.

Ne pas jeter l'huile oléohydraulique résiduelle, mais l'évacuer conformément aux normes en vigueur.

Ne jamais intervenir, sous aucun prétexte, sur l'installation oléohydraulique de la machine et, en particulier, sur le réglage de la pression d'huile établie par le constructeur qui n'exigera aucune intervention.

Le constructeur a placé, sur la machine, différents pictogrammes et symboles conformes aux lois en vigueur, afin d'avertir l'opérateur des risques résiduels lors du fonctionnement.

Lors du mouvement de la machine en position de voyage, il existe un risque de basculement.
Il faut donc contrôler, au préalable, les difficultés et les pentes du parcours avant de déplacer la machine.
Le parcours ne doit pas présenter de pentes supérieures à 5%.

Ne pas permettre l'accès aux commandes de la machine aux personnes non autorisées.

Il est extrêmement important que personne ne traverse la zone de travail. Les personnes étrangères aux opérations ne devront pas passer ou stationner sur la zone de déplacement de la machine.

La machine ne doit être utilisée que par une seule personne.

INFORMATIONS GENERALES SUR LE MANUEL D'INSTRUCTIONS

2.1 Introduction

Ce manuel aide à connaître et à utiliser correctement la machine : il faut donc le lire attentivement avant toute utilisation.
Chaque machine est commercialisée avec son propre **MANUEL D'INSTRUCTIONS**.
L'utilisateur est responsable de la gestion du présent manuel sur toute la durée de vie de la machine et ne le détruira qu'à la dépose définitive de la machine.
La société ***Green Produzione*** ne répond pas des éventuelles altérations du présent manuel ou des modifications apportées sur la machine par l'utilisateur après la livraison et non prévues dans le présent document.
Le constructeur se réserve les droits de propriété intellectuelle du présent manuel et en interdit la divulgation en tout ou partie et sous toute forme (impression, photocopie, microfilm ou autres) ainsi que l'élaboration, la reproduction et la diffusion par l'intermédiaire de systèmes, de personnes juridiques ou physiques sans son approbation et son enregistrement.

2.2 Références normatives

La rédaction du manuel respecte les documents suivants :
- Directive 89 / 392 / CEE assimilée par le D.P.R. 459 / 56, Annexe et modifications
- UNI EN 292 - 1 nov. 92 - Sécurité des machines : Terminologie
- UNI EN 292 - 2 nov. 92 - Sécurité des machines : Spécifications et principes techniques

2.3 Objet du document

L'objet du manuel est de fournir, à l'utilisateur, les indications et les informations à respecter scrupuleusement pour une utilisation correcte de la machine et pour la sécurité de l'opérateur appelé à interagir sur la machine.

A cet effet, l'utilisateur doit :

- Rendre disponible le présent document sur le poste de travail, le faire connaître et le commenter à tous les opérateurs,

- Transmettre le manuel aux propriétaires successifs de la machine.

2.4 Utilisation et conservation du manuel

Le présent manuel s'adresse à l'utilisateur de la machine, aux responsables chargés du déplacement, de l'installation, de l'utilisation, du suivi et de la dépose finale de la machine.
Le manuel spécifie l'utilisation de la machine prévue à la conception et les caractéristiques techniques. Il spécifie également les instructions permettant un déplacement et une installation adaptés et sécurisés, ainsi que les instructions de montage, de réglage et d'utilisation. Il fournit les informations nécessaires aux interventions d'entretien, facilite la commande des pièces de rechange et signale les risques résiduels.
En particulier, on devra pouvoir le consulter à tout instant pour obtenir les informations suivantes :

- les conditions d'utilisation prévues pour la machine,
- le poste de travail occupé par l'opérateur,
- les instructions relatives à :
  la mise en marche, l'utilisation, le transport, l'installation, le montage et le démontage, les interventions de réglage, d'entretien et de réparation, les instructions relatives à la formation.

2.5 Respect de la législation

Outre les consignes du présent manuel, les dispositions législatives spécifiques contre les accidents de travail devront être respectées.

2.6 Conservation du manuel

Le manuel fait partie intégrante de la machine et doit être conservé en bon état jusqu'à la dépose finale.
Le manuel devra être conservé dans un endroit protégé, sec, à l'abri du soleil et devra toujours être repérable et disponible près de la machine, pour toute consultation.

2.7 Informations à l'Utilisateur

1 - Le présent manuel reflète l'état actuel de la technique de la machine et ne peut être considéré inadapté car il est mis à jour en fonction des expériences nouvelles.

2 - Le constructeur se réserve le droit de mettre à jour la production et les manuels, sans obligation de mise à jour des manuels précédents.

3 - Les caractéristiques des matériels peuvent être modifiées à tout instant et sans préavis, en fonction de l'évolution technique.

4 - Si la machine ne présente pas de système électrique de contrôle et de protection (tableau électrique embarqué), le constructeur n'assume aucune responsabilité sur les problèmes de sécurité dérivant de systèmes électriques non conformes aux recommandations et /ou aux prescriptions.
Dans tous les cas, le respect de toutes les lois et de toutes les réglementations électriques des équipements de la machine seront à la charge exclusive du client, qui les réalisera selon les règles de l'art adaptées à l'utilisation.

5 - Le constructeur se retient dégagé de toute responsabilité dans les cas suivants :
- usage impropre,
- usage de la part d'un personnel non formé,
- usage contraire aux prescriptions du présent manuel,
- usage contraire à la réglementation et à la législation en vigueur,
- usage avec défaut sur l'alimentation primaire,
- usage avec carences graves sur l'entretien,
- usage avec des modifications ou des interventions non autorisées explicitement par écrit par le constructeur,
- usage avec des pièces de rechange non d'origine ou non spécifiquement définies pour le modèle,
- usage avec inobservation totale ou partielle des instructions du présent manuel.

6 - La garantie générale de vente tombe dans les cas suivants :
- mauvais entretien,
- inconvénients dus à un mauvais usage,
- inexpérience dans l'utilisation,
- dépassement des limites de prestation,
- contraintes mécaniques et/ou électriques et hydrauliques excessives,
- utilisation sous les conditions non optimales décrites au point 5.

Les demandes de copies du présent document devront être régularisées par une commande d'achat à renvoyer à **Green Produzione.**

Chapitre 3

DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA MACHINE

La déchiqueteuse **CIP 1500** a été conçue pour la réduction du volume des déchets des tailles, des branches ou des résidus ligneux, en fragments de petites dimensions.
Le matériau introduit dans la bouche de chargement est entraîné par deux rouleaux contre le disque de coupe.
Les deux rouleaux d'entraînement sont alimentés par des moteurs hydrauliques indépendants à vitesse réglable.
Sur le disque de coupe tournant à une vitesse de 1500 t/mn, sont montés 2 à 3 couteaux qui réduisent le matériau en copeaux d'une longueur de 5 à 20 mm et un contre-couteau fixé sur la structure, qui réduit les copeaux en "chips".
L'action centrifuge du disque de coupe projette les "chips" dans le convoyeur de déchargement.
Le convoyeur peut être orienté en fonction de la direction de déchargement.

Caractéristiques techniques

• **dimension de la bouche de déchargement**	mm	840 x 610
• **diamètre MAX triturable**	mm	150
• **diamètre du volant**	mm	680
• **épaisseur du volant**	mm	30
• **couteaux**	nombre	2 - 3
• **vitesse de rotation du volant (max)**	t/mn	1500
• **longueur du trituré**	mm	6 - 12
• **diamètre des rouleaux d'alimentation**	mm	165 -155
• **largeur max entre rouleaux**	mm	180
• **puissance du moteur autonome (LOMBARDINI / HONDA)**	kW	17,7 / 19,8 / 27,2
• **production horaire**	m^3	8 - 10
• **bruit aérien produit par la machine** (1)	dB (A)	✲
• **poids**	Voir plaque	

(1) Le niveau sonore maximal indiqué est relevé dans la zone de l'opérateur, en phase de travail.

✲ **Supérieur à 85 dB : l'emploi de casques des obligatoire.**

Chapitre 4

PARTIES FONDAMENTALES DE LA MACHINE ET POSITION

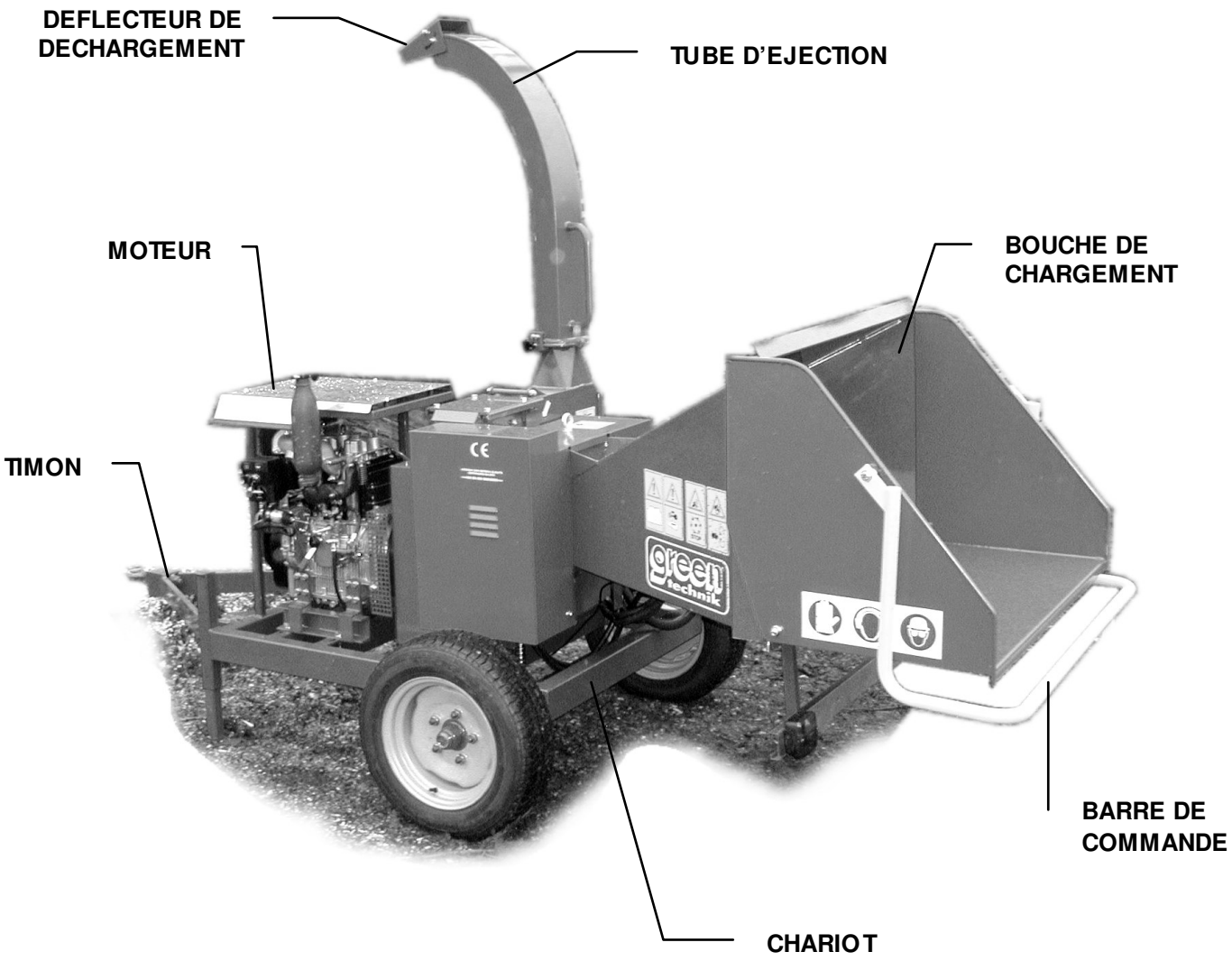

PROTECTIONS ET DISPOSITIFS DE SECURITE

ATTENTION

Les protections ont été disposées par le constructeur pour la sécurité de l'opérateur.

En fonctionnement, les protections ne doivent être retirées sous aucun prétexte.

A) Protection fixe de fermeture de la zone de rotation du volant.

B) Protection fixe des courroies de transmission.

C) Carter arrière de protection des organes hydrauliques.

D) Carter latéral de protection des organes hydrauliques.

N.B. Les protections ne doivent absolument pas être déposées. En cas d'entretien, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau.

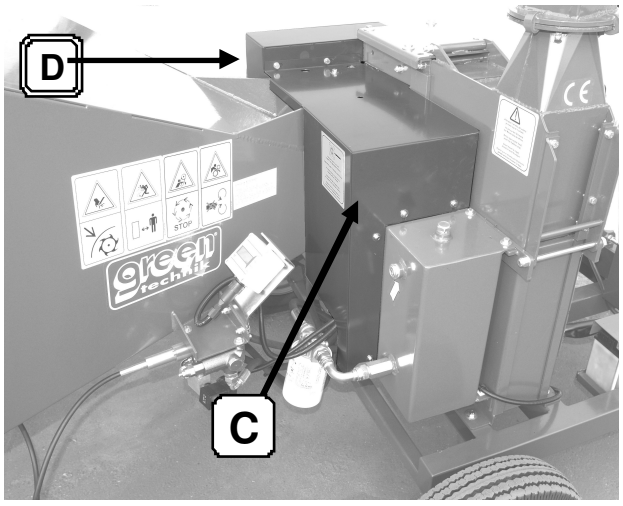

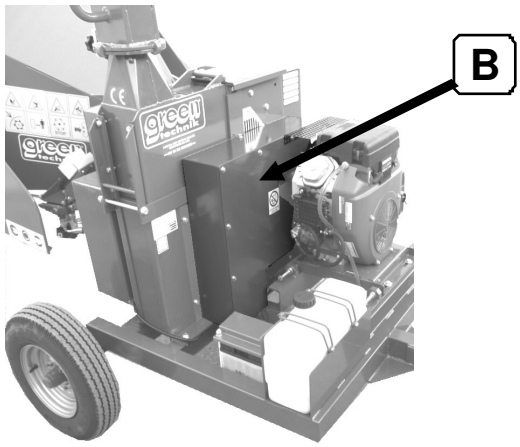

RISQUES RESIDUELS DE LA MACHINE

6.1 Considérations relatives aux conditions de sécurité et aux risques résiduels

Afin de pouvoir travailler dans des conditions sécurisées, sont listées, ci-dessous, les règles de conduite que doit suivre l'opérateur afin d'éviter tout risque de blessure lors de l'utilisation de la machine.

RISQUES RESIDUELS		CHAPITRE DE REFERENCE
	Lors de l'élaboration, les protections ne doivent être déposées sous aucun prétexte. En particulier, ne pas déposer les protections fixes des organes de transmission ou de travail en mouvement.	**CHAPITRE 5 Protections et dispositifs de sécurité**
	Lors de l'installation, vérifier que le terrain est suffisamment dur pour assurer la stabilité de la machine.	
	Prêter attention à ce que personne ne transite dans la zone de déplacement de la grue, de manière à éviter tout accident lorsqu'une charge est suspendue.	**CHAPITRE 7 Transport de la machine**

ATTENTION

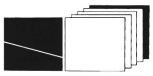

Lire attentivement les instructions de ce manuel avant la mise en marche de la machine.

RISQUES RESIDUELS	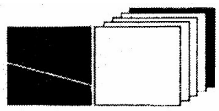	**CHAPITRE DE REFERENCE**

Lors des opérations de réglage et de remplacement des couteaux, porter des gants de protection afin d'éviter tout accident.

CHAPITRE 13 Remplacement des couteaux

Lors de l'élaboration, personne ne doit transiter ou stationner au voisinage de la machine ou exécuter des travaux d'entretien.

CHAPITRE 12 Utilisation de la machine

Avant toute intervention de réglage et d'entretien, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

CHAPITRE 14 Entretien ordinaire et extraordinaire

Ne jamais tourner le volant à la main. Avant d'approcher la main des couteaux ou du contre-couteau, s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.

CHAPITRE 10

Prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter tout prise avec le matériau entraîné à l'intérieur de la machine. Si nécessaire, invertir le sens de rotation des rouleaux en poussant vers l'avant la poignée de commande du distributeur.

CHAPITRE 10

TRANSPORT DE LA MACHINE

AVERTISSEMENT

Les personnes étrangères à l'opération ne doivent PAS transiter ou stationner dans les parages de la machine afin de ne pas être heurtées par la machine suspendue.

Porter une attention particulière à la vitesse de levage afin d'éviter toute oscillation de la machine pouvant provoquer la rupture des câbles de levage.

Si le levage ou la manutention sont réalisés à l'aide d'une grue, le dimensionnement des câbles de levage doit être adapté au poids de la machine afin d'opérer en toute sécurité.

Si la machine doit être placée sur un engin de transport, on pourra la soulever à l'aide d'une grue.

Pour manœuvre avec une grue en toute sécurité, suivre la procédure suivante :

- contrôler le poids total de la machine (**consulter le chapitre 3 : "Caractéristiques techniques"**) et vérifier la portée utile des crochets (munis de dispositifs de sûreté) et des câbles de levage **(G)**,
- monter les crochets des câbles sur les plaques soudées à la structure de la machine **(P)**,
- soulever la machine du sol et la placer sur l'engin de transport.

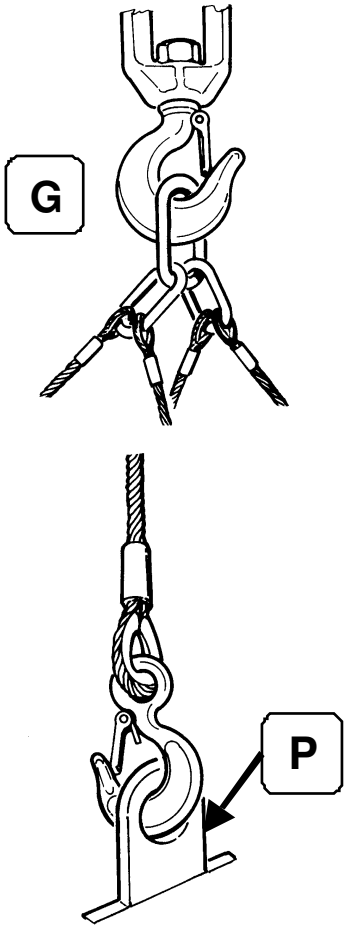

ATTENTION	**Il est extrêmement important que les personnes étrangères à l'élaboration s'éloignent de la zone de travail. Vérifier que la machine est munie de panneaux d'avertissement.**

AVERTISSEMENT

Vérifier que :

- l'opérateur est qualifié pour l'utilisation de la machine,

- l'opérateur connaît bien les modalités d'utilisation la machine, avant toute mise en marche,

- l'opérateur et le personnel auxiliaire connaissent les normes de prévention des accidents de travail,

- l'opérateur a plus de 18 ans,

- l'opérateur porte des vêtements de travail adhérents,

- l'opérateur porte des dispositifs de protection de l'ouie et de la vue, des chaussures et gants de sécurité.

MISE EN MARCHE DE LA MACHINE (version à moteur autonome)

ATTENTION

La clé de contact de la machine doit être conservée par l'opérateur après tout arrêt de la machine. Si on laisse la clé insérée sur le tableau, la machine pourrait alors être mise en route par des tiers.

- Démarrer la machine en suivant les procédures indiquées sur le livret d'instructions du moteur.

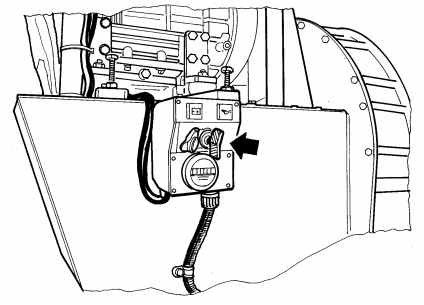

MOTEUR LOMBARDINI

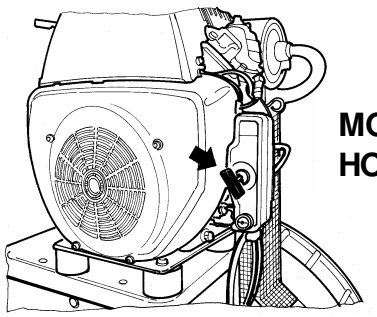

MOTEUR HONDA

INSTALLATION (version avec attelage à trois points)

ATTENTION

Vérifier que l'inclinaison de l'arbre cardan ne dépasse pas 30°.

- Raccorder la machine aux 3 points d'attelage du tracteur. Insérer les goupilles de sûreté **(B, C, D).**
- Raccorder l'arbre cardan à la prise de force du tracteur et à l'arbre d'entrée de la machine **(A).**
- Vérifier que les goujons de blocage sont enclenchés.

N.B.: L'inclinaison de l'arbre cardan lors de la rotation ne doit pas dépasser 30°. Contrôler qu'il existe un jeu axial minimal de 10 cm (G).

- Vérifier le sens de rotation **(R)**.
- Bloquer le tracteur à l'aide du frein de stationnement. Si la machine est équipée du dispositif "No Stress", raccorder le câble de l'instrument à la batterie 12 V.
- Démarrer lentement le tracteur et le porter au régime nécessaire (max 540 t/mn).

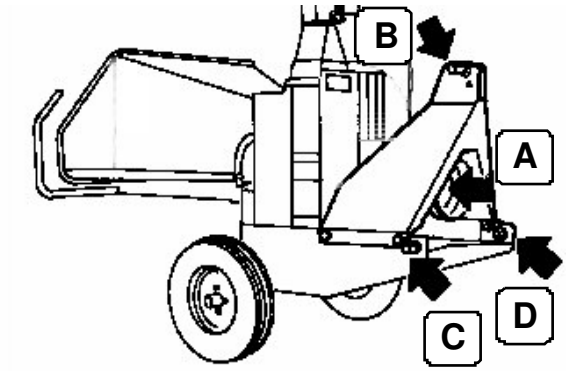

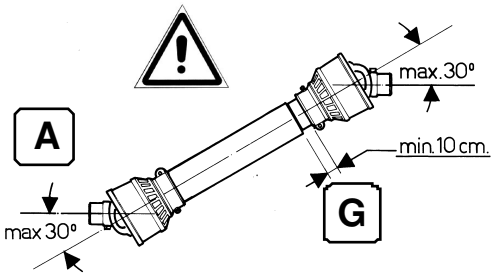

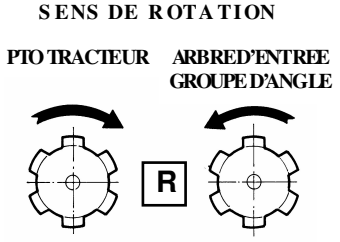

ATTENTION

Il est extrêmement important que personne ne transite dans la zone de travail de la machine, à l'exception de l'opérateur.

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

10.1 Positionnement du convoyeur de déchargement

- Après avoir porté la machine en position de travail, régler la position du convoyeur de déchargement afin d'orienter la sortie du matériau déchiqueté.
- Desserrer la poignée **(M)**.
- Orienter le convoyeur vers la direction souhaitée en empoignant le levier **(L)** (le convoyeur peut tourner sur lui-même de 360°).
- Bloquer la poignée **(M).**
- Desserrer le pommeau **(P).**
- Régler l'inclinaison du déflecteur **(D)** à l'extrémité du convoyeur.
- Bloquer le pommeau **(P).**

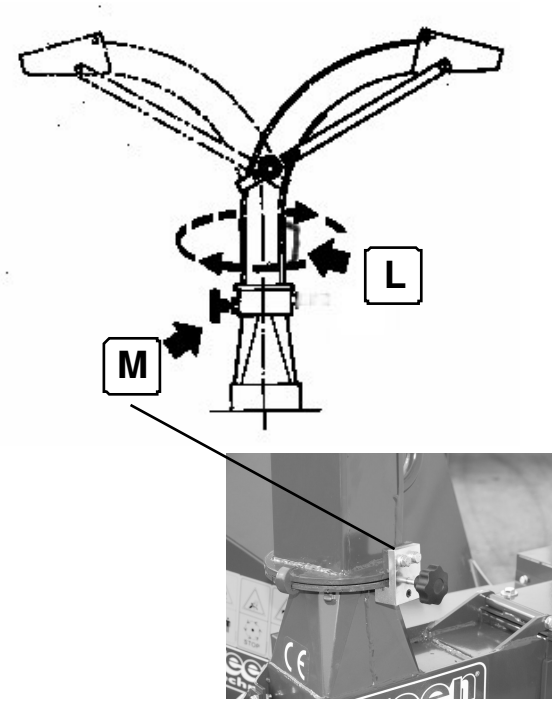

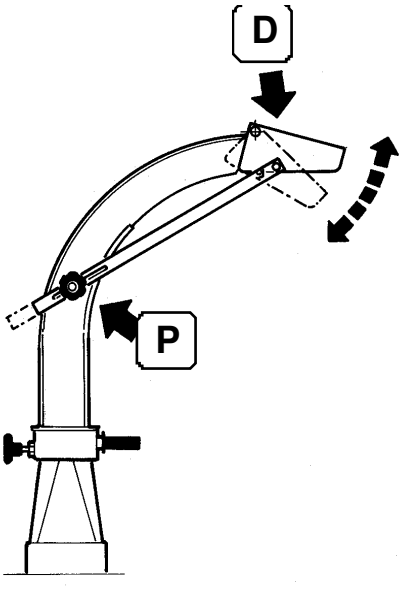

ATTENTION

Il est extrêmement important que personne ne transite dans la zone de travail de la machine, à l'exception de l'opérateur.

ATTENTION

ATTENTION ! Ne pas approcher les mains de la section d'entrée.

Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la prise avec le matériau entraîné à l'intérieur de la machine. Si nécessaire, inverser le sens de rotation des rouleaux en poussant vers l'avant la poignée de commande du distributeur.

10.2 Dispositif de commande à barre

- Le dispositif permet à l'opérateur de contrôler les 2 rouleaux d'alimentation.

Position 1 "AVANCE"

- Les rouleaux tournent et entraînent le matériau vers le disque.

Position 2 "STOP"

- Les rouleaux s'arrêtent et bloquent l'avancement du matériau vers le disque.

Position 3 "RECUL"

- Les rouleaux tournent dans le sens contraire et éloignent le matériau du disque.

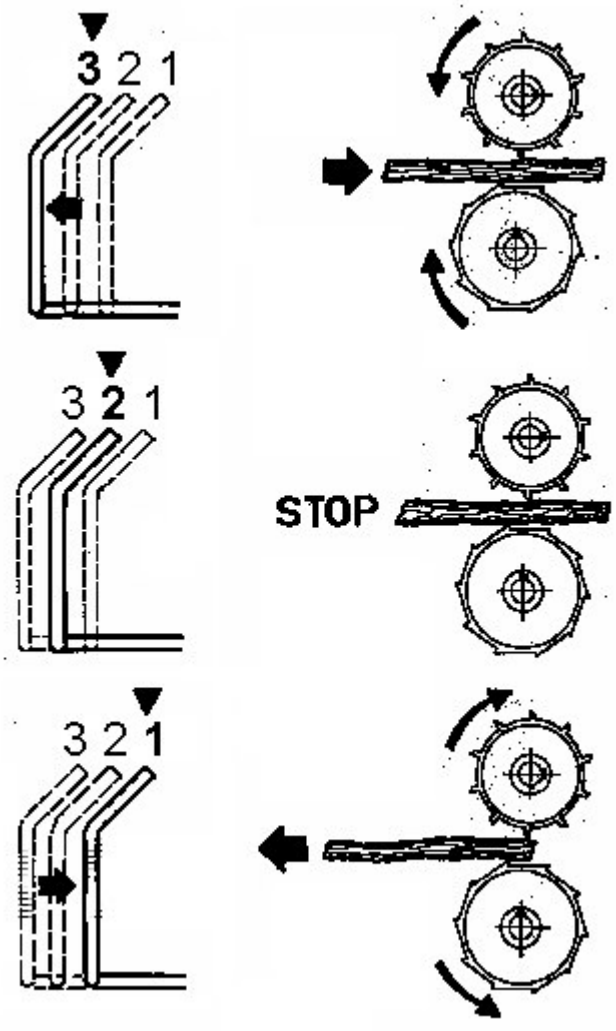

ATTENTION

Il est extrêmement important que personne ne transite dans la zone de travail de la machine, à l'exception de l'opérateur.

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

ATTENTION ! Ne jamais approcher les mains de la section d'entrée.

Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la prise avec le matériau entraîné à l'intérieur de la machine. Si nécessaire, inverser le sens de rotation des rouleaux en poussant vers l'avant la poignée de commande du distributeur.

- Lancer le moteur en suivant les instructions indiquées dans le livret d'utilisation et d'entretien et le laisser se réchauffer quelques minutes à faible régime.

- Pousser la barre de commande du distributeur en position centrale "**AVANCE**" **(1) :** les rouleaux d'alimentation sont mis en rotation **(A)**.

- Introduire le matériau à déchiqueter dans la trémie de chargement.

- L'avancement du matériau vers le disque de coupe est automatiquement réglé lors du contact avec les rouleaux hydrauliques d'alimentation.

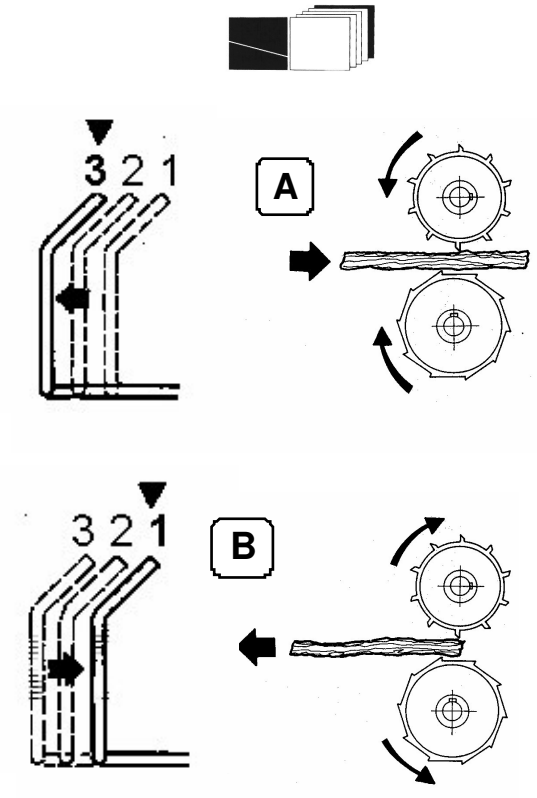

N.B. **Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la prise avec le matériau entraîné à l'intérieur de la machine.**
Si nécessaire, inverser le sens de rotation des rouleaux en poussant le levier de commande du distributeur sur la position de "RECUL" (B).

ATTENTION

Il est extrêmement important que personne ne transite dans la zone de travail de la machine, à l'exception de l'opérateur.

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

ATTENTION ! Ne jamais approcher les mains de la section d'entrée.

Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la prise avec le matériau entraîné à l'intérieur de la machine. Si nécessaire, inverser le sens de rotation des rouleaux en poussant vers l'avant la poignée de commande du distributeur.

(L'utilisation de la machine est indiquée ci-dessous)

- Si le matériau à traiter est court ou a du mal à avancer, le pousser vers la section d'entrée à l'aide d'un bout de bois.

- En cas d'engorgement du matériau en entrée, inverser le sens de rotation des rouleaux en poussant la barre de commande du distributeur sur **(3) "RECUL" (A).**

- Si la manœuvre s'avère insuffisante, porter la barre de commande sur **(2) "STOP"** afin de bloquer les rouleaux **(B).**

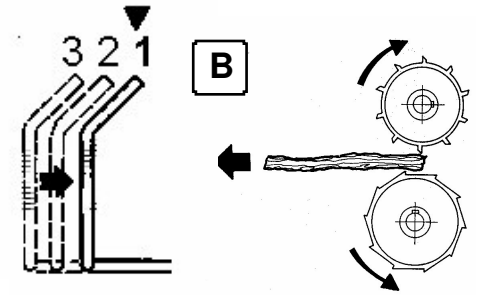

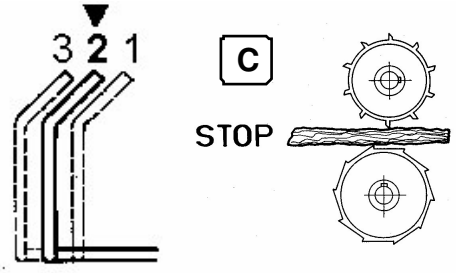

N.B. En cas de dysfonctionnement (vibrations excessives, engorgement des bouches d'entrée ou de sortie, fonctionnement irrégulier du moteur ou autre), arrêter immédiatement la machine, puis repérer et éliminer les causes.

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

Avant toute intervention d'entretien et de réglage, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

ATTENTION

Ne jamais faire tourner le volant à la main. Avant d'approcher les mains des couteaux ou du contre-couteau, s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.

10.3 Engorgement de la bouche de déchargement

- Eteindre le moteur et s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.
- Dévisser les vis du carter fixe supérieure **(A)** et le basculer.
- A l'aide d'un outil à crochet, extraire le matériau accumulé devant la bouche de déchargement.

N.B. Ne jamais retirer le matériau à la main ! Ne pas approcher les mains du volant.

- Refermer le carter et le bloquer à l'aide des vis spécifiques.

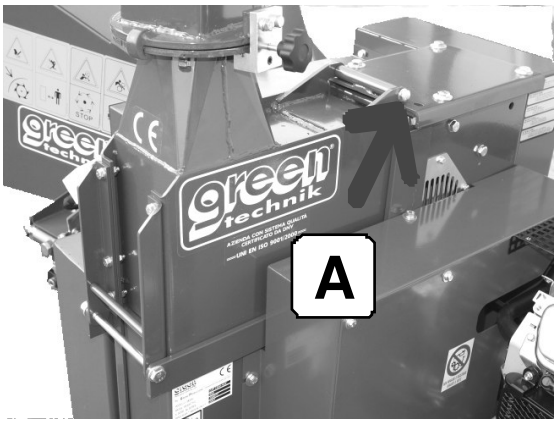

ATTENTION

Il est extrêmement important que personne ne transite dans la zone de travail de la machine, à l'exception de l'opérateur.

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

ATTENTION ! Ne jamais approcher les mains de la section d'entrée.

Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la prise avec le matériau entraîné à l'intérieur de la machine. Si nécessaire, inverser le sens de rotation des rouleaux en poussant vers l'avant la poignée de commande du distributeur.

11.1 Réglage de la vitesse de rotation des rouleaux

- La vitesse de rotation des rouleaux d'entraînement est réglée à l'aide de la vanne **(V).**
- Pour réduire la vitesse, tourner la vanne dans le sens horaire.
- Pour augmenter la vitesse, tourner la vanne dans le sens antihoraire.

N.B. La vitesse doit être maintenue à une valeur supérieure à 10 m/mn.

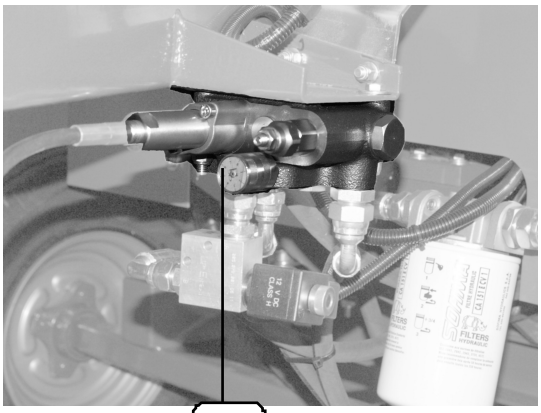

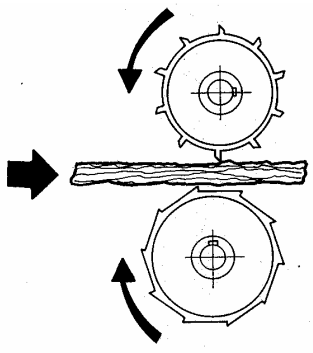

ATTENTION

Il est extrêmement important que personne ne transite sur la zone de travail, à l'exception de l'opérateur.

Les protections ont été disposées par le constructeur afin de sauvegarder la sécurité de l'opérateur.
En fonctionnement, les protections ne doivent être déposées sous aucun prétexte.

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

Avant de procéder au réglage ou au remplacement des couteaux ou du contre-couteau, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau.
Il est fait obligation de porter des gants de protection et des lunettes ou un écran.

ATTENTION

Ne jamais faire tourner le volant à la main. Avant d'approcher les mains des couteaux ou du contre-couteau, s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.

11.2 Blocage du volant pour les interventions d'entretien

N.B. Avant de procéder au réglage des couteaux et du contre-couteau ou au remplacement pour affûtage, il faut bloquer le volant sur la position la plus adaptée afin d'en éviter la rotation lors des opérations d'entretien.
Insérer ensuite un coin en bois (C), comme indiqué sur la figure, entre la structure et le disque (D).
Après l'intervention, retirer le coin et refermer le carter à l'aide des vis (V).

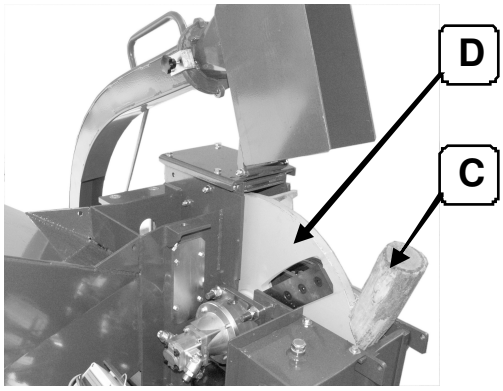

ATTENTION

Risque d'accident

Avant toute intervention d'entretien et de réglage, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

Ne jamais faire tourner le volant à la main. Avant d'approcher les mains des couteaux ou du contre-couteau, s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.

11.3 Réglage des couteaux et du contre-couteau

N.B. Le réglage du groupe du couple couteaux - contre-couteau est important pour la régularité et le poids du matériau déchiqueté et pour un bon fonctionnement de la machine. Pour régler ce groupe, procéder comme suit.

- Eteindre le moteur et s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.
- Dévisser les vis **(A)** du carter fixe et le basculer.
- Bloquer le disque **(D)** comme décrit au paragraphe **13.2 (B)**
- Desserrer les vis de blocage du contre-couteau **(V)**.
- Insérer un gabarit d'une épaisseur de 1 à 2 mm entre le couteau et le contre-couteau.
- La distance doit être vérifiée sur les deux extrémités du contre-couteau pour un bon réglage.
- Bloquer les vis **(V)** du contre-couteau.
- Pour vérifier l'absence d'interférences, faire tourner le volant à l'aide d'un bout de bois.

N.B. Toujours vérifier le blocage des vis.

- Au terme de l'intervention, retirer le coin **(B),** basculer le carter et le bloquer à l'aide des vis.

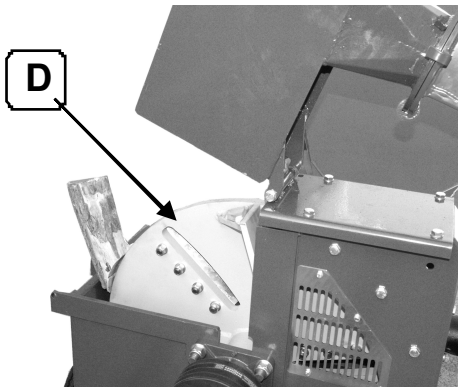

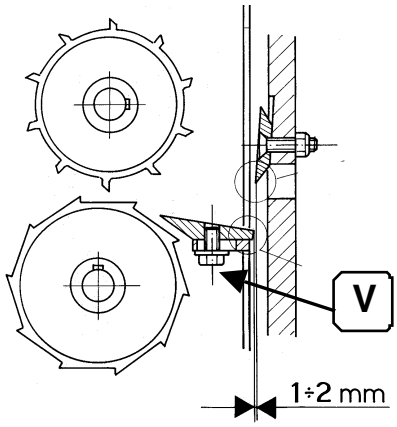

ATTENTION

Risque d'accident

Avant toute intervention d'entretien et de réglage, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

Ne jamais faire tourner le volant à la main. Avant d'approcher les mains des couteaux ou du contre-couteau, s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.

11.4 Remplacement des couteaux

- Eteindre le moteur et s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.
- Dévisser les vis **(A)** du carter fixe supérieur et le basculer.
- Bloquer le disque **(D)** en insérant un coin en bois entre le disque et la paroi du corps de la machine.
- Dévisser et extraire les vis de fixation du couteau **(V).**
- Contrôler le couteau **(C)**: si le tranchant opposé est affûté, il suffit d'inverser la position et de le bloquer. Dans le cas contraire, le remplacer par un couteau affûté.
- Répéter la procédure pour les autres couteaux.

N.B. Prendre toutes les précautions lorsque le volant tourne.
Avant de démonter les couteaux, s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.
Insérer le coin de blocage.

- Procéder au réglage des couteaux et du contre-couteau comme indiqué au paragraphe précédent.
- Vérifier le blocage de toutes les vis.
- Remonter le carter fixe supérieur et le bloquer à l'aide des vis spécifiques.

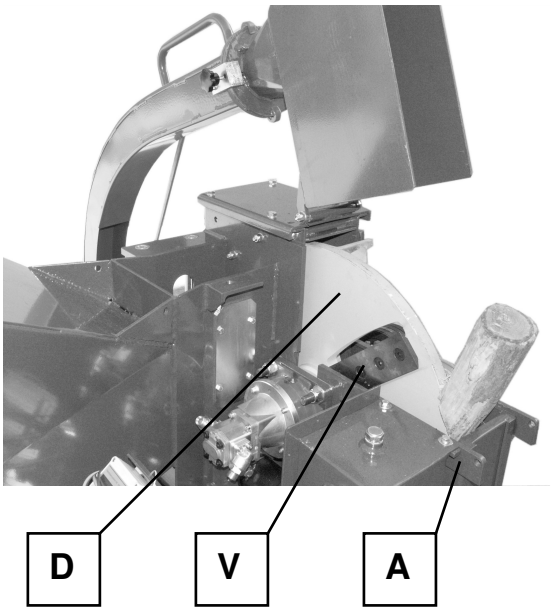

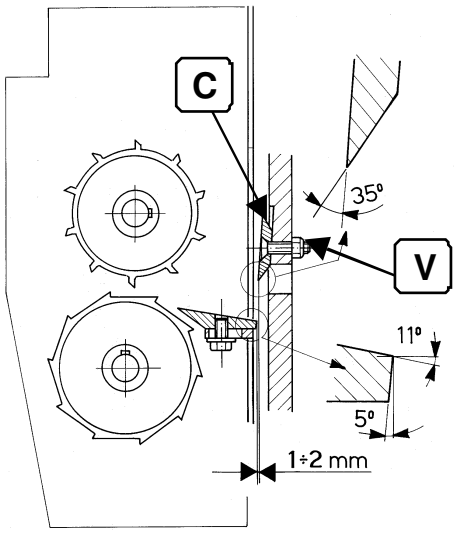

ATTENTION

Risque d'accident

Avant toute intervention d'entretien et de réglage, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

Ne jamais faire tourner le volant à la main. Avant d'approcher les mains des couteaux ou du contre-couteau, s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.

11.5 Remplacement du contre-couteau

- Eteindre le moteur et s'assurer que le volant est à l'arrêt complet.
- Dévisser le vis **(A)** du carter et le basculer.
- Bloquer le disque **(D)** comme décrit au paragraphe **13.2 (B).**
- Dévisser les vis **(V)** du contre-couteau **(C)** et l'extraire.
- Monter un contre-couteau affûté.
- Procéder au réglage du contre-couteau comme décrit au paragraphe précédent **13.3**.
- Bloquer le contre-couteau à l'aide des vis **(V).**

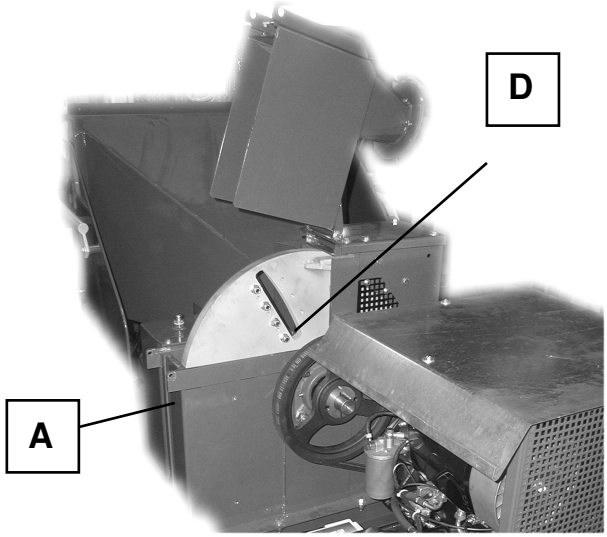

N.B. Prendre toutes les précautions nécessaires avant de procéder aux réglages. S'assurer que le volant est complètement arrêté et que le coin de blocage est inséré.

- Vérifier le blocage de toutes les vis.
- Remonter le carter fixe supérieur et le bloquer à l'aide des vis.

11.6 Affûtage des couteaux et du contre-couteau

L'affûtage doit être effectué en respectant l'angle d'origine des couteaux et du contre-couteau **(D)**.

N.B. L'affûtage des couteaux doit être effectué avec soin et en retirant la même quantité de matière pour un bon équilibrage du volant.

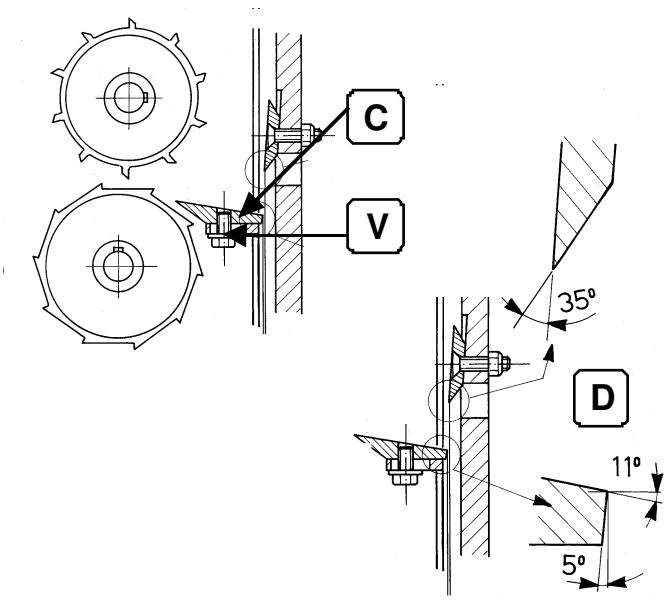

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

L'huile excédentaire doit être retirée afin d'éviter toute fuite et toute pollution du sol.

ATTENTION

Avant toute intervention d'entretien et de réglage, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

11.7 Entretien du moteur à explosion

N.B. Consulter le livret d'utilisation et d'entretien du moteur fourni avec la machine lors de la livraison.

11.8 Contrôle du niveau de l'huile hydraulique et vidange

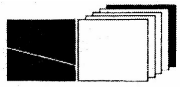

- Le réservoir d'huile hydraulique est muni d'un indicateur de niveau visuel **(A).**
- Contrôler périodiquement le niveau et rajouter éventuellement de l'huile "**Roloil LI 46**". L'huile doit être vidangée toutes les 800 heures de fonctionnement ou bien tous les 18 mois.
- Pour la vidange, procéder comme suit :
  - dévisser le bouchon du réservoir,
  - dévisser le bouchon inférieur de vidange, en ayant soin de récupérer l'huile dans un récipient,
  - remettre le bouchon de vidange,
  - remplir le réservoir d'huile jusqu'à l'obtention du niveau marqué sur l'indicateur,
  - refermer le réservoir en vissant le bouchon supérieur.

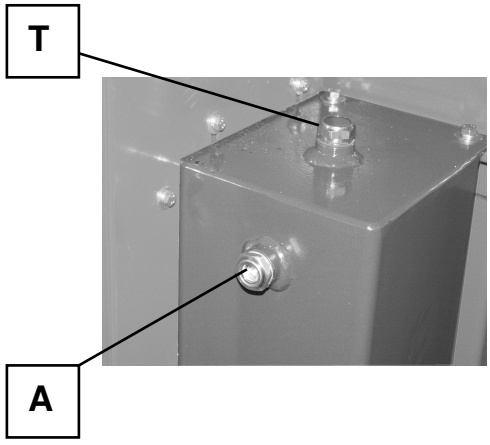

11.9 Remplacement du filtre de l'huile hydraulique

- Le filtre de l'huile hydraulique doit être remplacé après les 100 premières heures de travail, puis toutes les 300 heures.
- Dévisser et remplacer la cartouche.
- Restaurer le niveau d'huile du réservoir en le contrôlant sur l'indicateur visuel.
- La pression MAX de l'installation ne doit pas dépasser 170 bars. Le réglage de la pression MAX a été réalisé en usine et ne doit être altéré sous aucun prétexte.

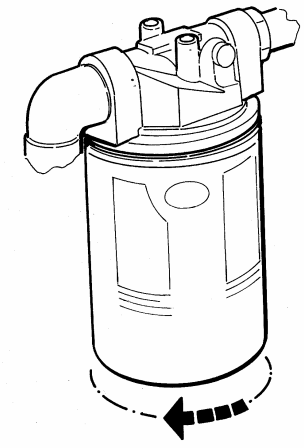

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

Avant toute intervention d'entretien et de réglage, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

11.10 Lubrification des supports du volant

A l'aide d'une pompe manuelle de graissage, introduire la graisse sur les supports du volant **(V)**.

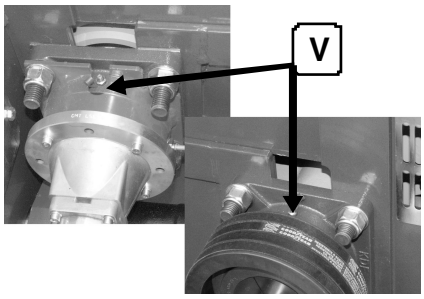

11.11 Lubrification des guides de coulissement du rouleau mobile

A l'aide d'une pompe manuelle de graissage, introduire la graisse dans le graisseur du guide de coulissement du support du rouleau mobile **(G)**.

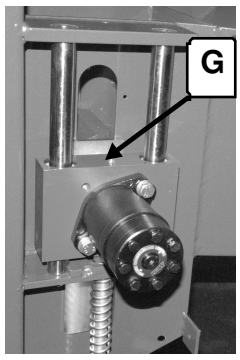

11.12 Lubrification du collier de serrage du convoyeur de déchargement

Périodiquement, passer de la graisse à l'aide d'un pinceau sur le collier de serrage **(C)** du convoyeur, pour en faciliter l'orientation.

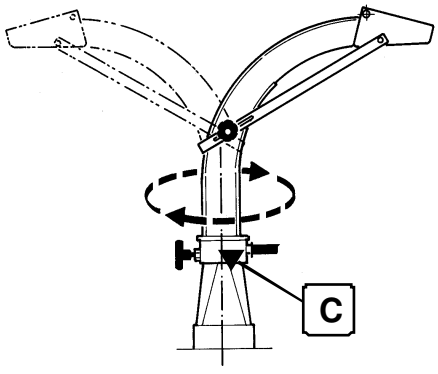

11.13 Contrôle et vidange de l'huile du multiplicateur (version PTO)

Contrôler le niveau d'huile du multiplicateur à travers l'indicateur de niveau **(L)** et rajouter éventuellement de l'huile **ROOL-OIL EP 460** ou une huile équivalente.

N.B. L'huile doit être vidangée toutes les 1000 heures de fonctionnement.

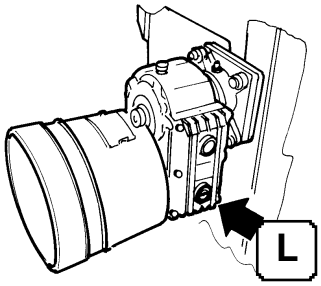

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

Avant toute intervention d'entretien et de réglage, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

11.14 Contrôle de la tension / remplacement des courroies de transmission
(version P.t.o TRACTEUR)

- Pour faciliter les opérations ci-dessous, démonter le carter **(A).**
- Contrôler la tension des courroies en appuyant à la main. Si la courroie s'abaisse de plus de 15 mm, il faudra en régler la tension **(T).**
- Desserrer les vis du support multiplicateur **(V).**
- Contrôler l'état de la courroie de transmission et la remplacer en cas d'usure.
- Régler la tension de la courroie en vissant les deux vis de réglage (**R**).
- Bloquer les vis du support du multiplicateur **(V).**
- Remonter le carter **(A).**

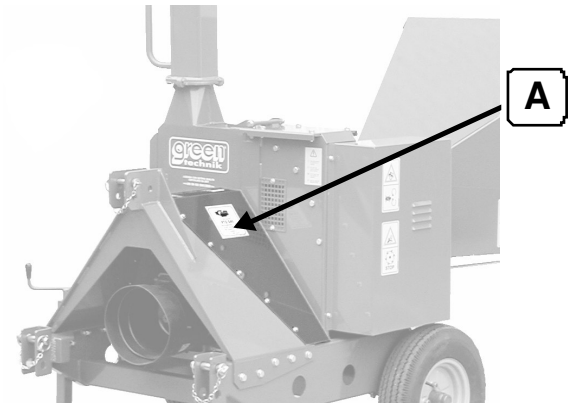

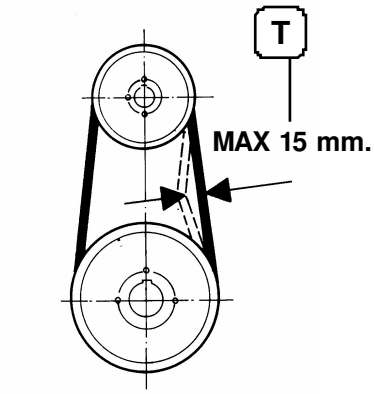

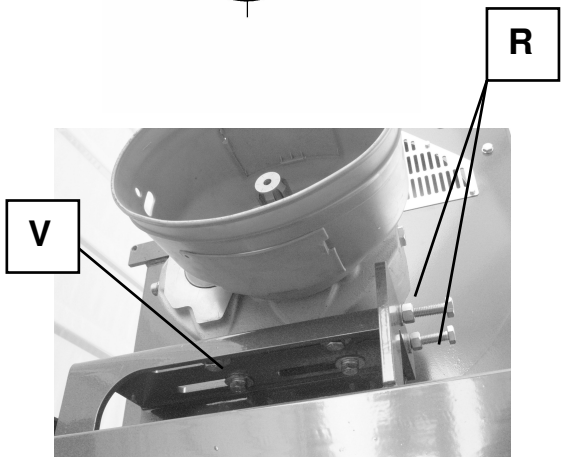

ATTENTION

Risque d'accident

Pour exécuter les opérations décrites, il est fait obligation de porter des gants de protection, des lunettes ou un écran protecteur, un casque et des chaussures de sécurité.

ATTENTION

Avant toute intervention d'entretien et de réglage, éteindre le moteur et retirer la clé du tableau de commande.

11.15 Contrôle de la tension / remplacement des courroies de transmission
(version motorisée)

- Éteindre le moteur et s'assurer que le volant est à l'arrêt.
- Dévisser les vis du carter **(C)** et le retirer**.**
- Contrôler la tension **(T)** des courroies en appuyant à la main. Si la courroie s'abaisse de plus de 15 mm, il faudra en régler la tension**.**
- Contrôler l'état des courroies de transmission et les remplacer au besoin en procédant comme suit.
- Desserrer les 4 vis du support du moteur **(R).**
- Desserrer le contre-écrou et dévisser la vis de réglage **(V).**
- Remplacer les courroies.
- Visser la vis **(V)** et contrôler la tension des courroies. Bloquer le contre-écrou et les vis **(R).**
- Remonter le carter **(C)** et le bloquer à l'aide des vis.

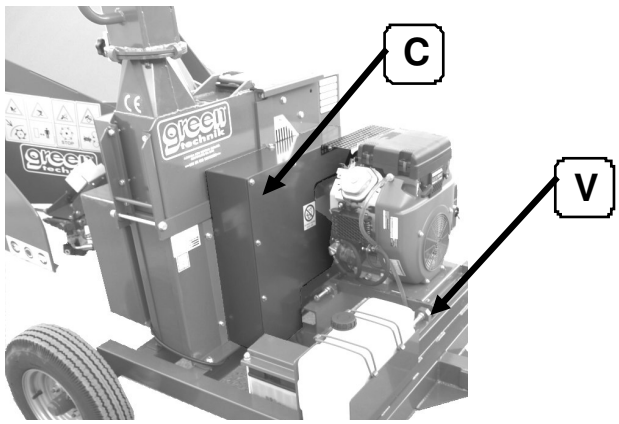

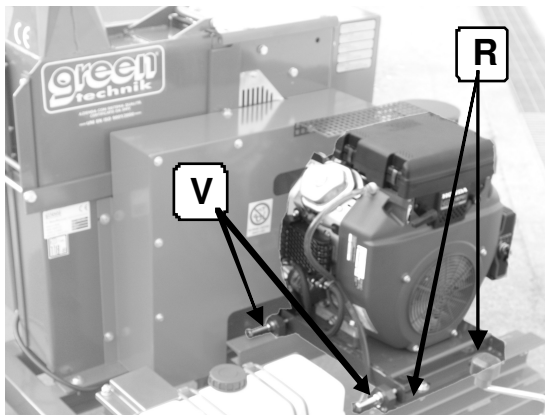

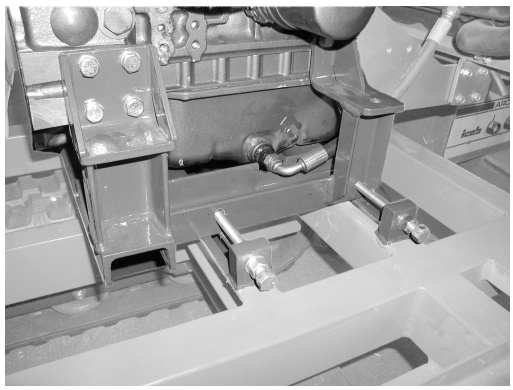

12.1 Réglage du dispositif No Stress (OPTION)

Le dispositif électronique No Stress arrête les rouleaux d'alimentation si le nombre de tours du volant passe sous une valeur prédéfinie, en cas de surcharge.

NOTA
Toutes les fonctions du HC 960, à l'exclusion de celles ci-dessous, ont été étalonnées en usine par le constructeur.

Fonctions du dispositif No Stress
Machine à l'arrêt sous tension :
• Le HC 960 visualise le nombre total d'heures de travail de la machine.
• En appuyant sur la touche "S", le HC 960 visualise le nombre journalier d'heures de travail.
• En appuyant sur la touche "S" plus de 10 secondes, le HC 960 remet le compteur journalier à zéro.
Lorsque la machine est en mouvement, le dispositif No Stress HC 960 visualise le nombre de tours par minute relevé sur l'arbre du volant à l'aide du capteur (réf. E).
Avant tout démarrage de machine, étalonner le dispositif No Stress de la manière suivante :
• s'assurer que la machine est en régime,
• s'assurer que la machine ne déchiquette pas,
• appuyer sur la touche "S" du dispositif No Stress,

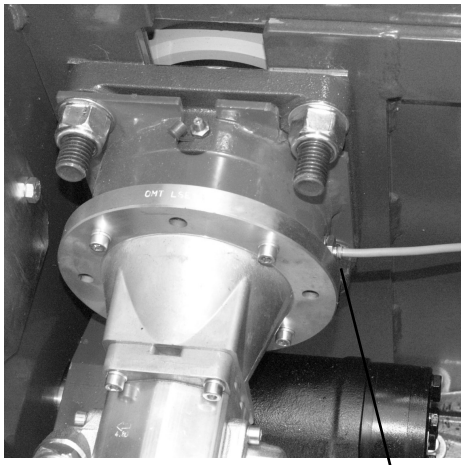

ATTENTION !
L'opération d'étalonnage du dispositif No Stress est à réaliser à chaque mise en route de la machine.

• lorsque la machine est en mouvement, il est impossible de visualiser le nombre total d'heures de travail, mais en appuyant 3 secondes sur la touche "S", le HC 960 visualise le nombre d'heures journalier.

13.1 Dysfonctionnements, causes et actions correctives

Le bon fonctionnement de la machine dépend, en grande partie, du réglage et de l'entretien. Il s'avère fondamental que le nombre de tours du rotor soit compris entre 1000 et 1500 t/mn. Le bel aspect du matériau déchiqueté (contours nets de coupe et absence de défibrages) signale le bon réglage du contre-couteau et l'affûtage du couteau et du contre-couteau.
Un matériau déchiqueté fibreux est le signe d'un mauvais affûtage ou d'une trop grande distance entre le couteau et le contre-couteau : les conséquences en sont un effort excessif du moteur, un engorgement du conduit de chargement et le blocage de la machine.

DYSFONCTIONNEMENT	CAUSE	ACTION CORRECTIVE
1. Le moteur force trop	1. Les couteaux ne sont pas affûtés	1. Démonter les couteaux et les remplacer par des couteaux affûtés en suivant la procédure indiquée au **par. 13.4.**
	2. Le contre-couteau n'est pas affûté	1. Démonter le contre-couteau et le remplacer en suivant la procédure indiquée au **par. 13.5.**
	3. Le contre-couteau n'est pas correctement réglé	1. Régler le contre-couteau en suivant la procédure indiquée au **par. 13.3.**
	4. L'alimentation est excessive	1. Diminuer l'alimentation en tournant, dans le sens horaire, la vanne de réglage et, si nécessaire, inverser le sens de rotation des rouleaux hydrauliques en plaçant la poignée sur "**RECUL**".
	5. Aucune des causes précédentes	1. Vérifier la fonctionnalité du moteur selon la procédure indiquée sur le livret d'utilisation et d'entretien.
2. La machine se bloque	1. Le matériau déchiqueté a obstrué le conduit de déchargement	1. Nettoyer l'entrée du conduit de chargement selon la procédure indiquée au **par. 12.3.** Analyser les causes et procéder aux interventions indiquées pour le défaut 1.
	2. Le régime initial du moteur est trop faible	1. Augmenter le régime du moteur au maximum.
3. Le rouleau d'alimentation ne tourne pas uniformément ou ne tourne pas du tout	1. De l'air est entré dans le circuit hydraulique	1. Vérifier le niveau d'huile.
	2. La vanne de réglage n'est pas correctement étalonnée	1. Régler la vitesse des rouleaux hydrauliques selon la procédure indiquée au **par. 13.1.**
4. La machine ne déchiquette pas	1. Le rouleau d'alimentation ne tourne pas uniformément ou ne tourne pas du tout	1. Voir le paragraphe précédent.

Chapitre 14

14.1 PICTOGRAMMES ET SYMBOLES

ATTENTION	**Lire attentivement le chapitre 1.2 (AVERTISSEMENTS). Le constructeur a disposé, sur la machine, des pictogrammes et des symboles conformes aux lois en vigueur, de manière à avertir l'opérateur des risques résiduels lors du fonctionnement de la déchiqueteuse.**

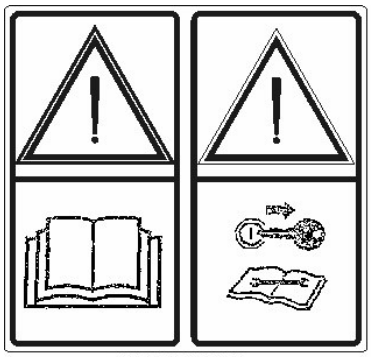

BC2GT.80.10.00

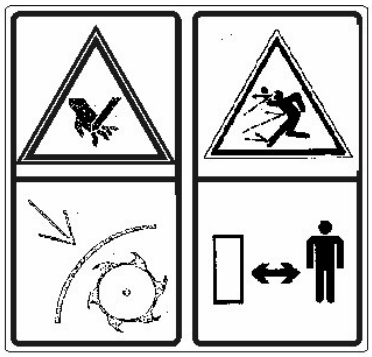

BC2GT.80.20.00

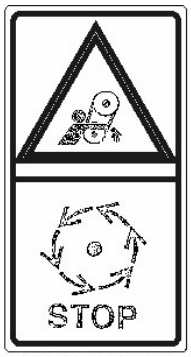

BC0GT.80.05.00

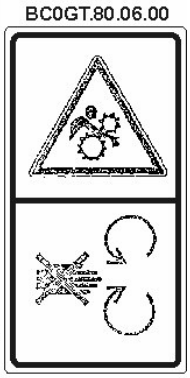

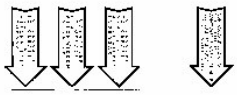

BC3GT.74.30.00

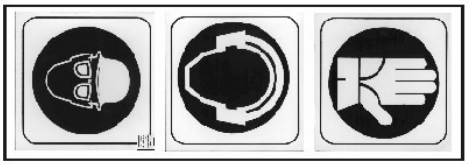

Ingrassare settimanalmente tutti i supporti con ingrassatore esterno.
Lagerstellen wochentlich abschmieren.
Pls grease weekly all the supports with ext. greaser.
Graisser une fois par semaine tous les supports avec graisseur extérieur.
Engrasar semanalmente todos los rodamientos con engrasador exterior.

BC0GT.12.13.00

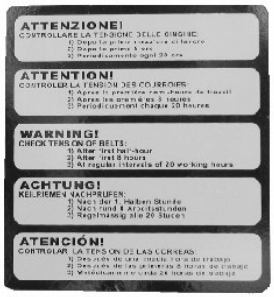

BC0GT.12.11.00

15.1 Installation électrique du dispositif NO STRESS (sur demande)

EI

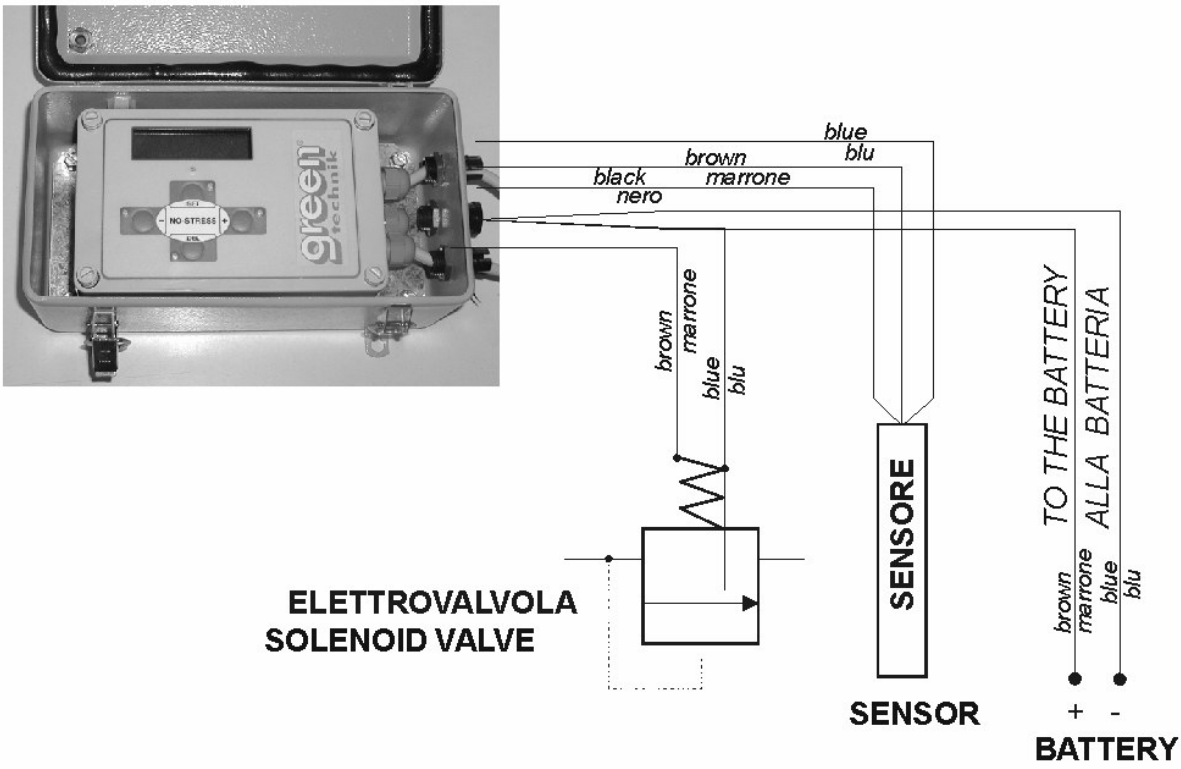

EHB ELECTRONICS HC 960

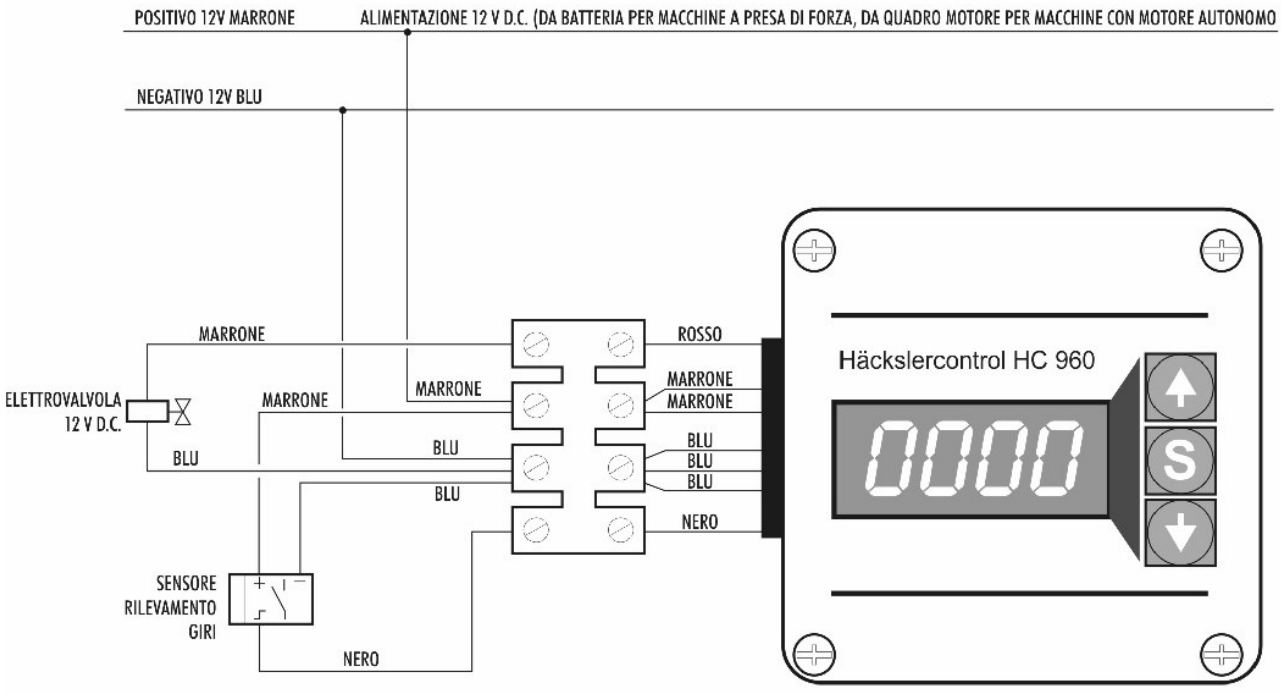

Chapitre 16

PLAQUETTE D'IDENTIFICATION DE LA MACHINE

La machine dispose d'une plaquette d'identification fixe sur le côté gauche du châssis, où sont reportés :

- le modèle de la machine,
- le numéro de série,
- l'année de construction,
- la marque de conformité aux normes CE,
- le nom et le siège du constructeur,
- l'adresse et le n° de téléphone du constructeur.

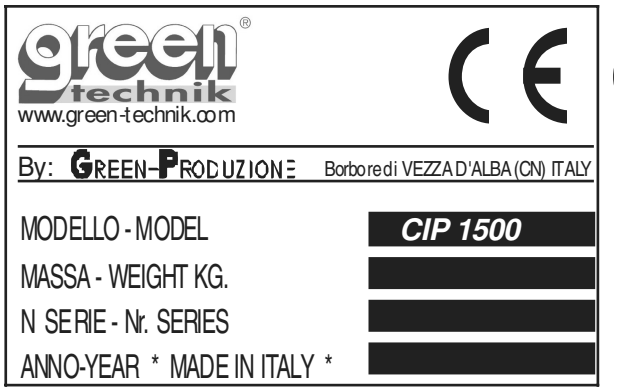

Chapitre 17

DEMOLITION DE LA MACHINE

ATTENTION

Toujours garantir une évacuation appropriée des huiles hydrauliques, des liquides de refroidissement, des résidus d'élaboration, afin d'éviter toute pollution de l'environnement.

Si l'on souhaite, pour une raison quelconque, mettre la machine hors service et la démolir, il faut observer quelques règles fondamentales permettant de sécuriser les opérations et de sauvegarder l'environnement.

- Les gaines, les tubes flexibles et les pièces en plastique ou, pour le moins, non métalliques doivent être démontés et évacués séparément.

- La carcasse et toutes les pièces métalliques de la machine doivent être démontées et regroupées par type de matière.
  Les différents groupes obtenus pourront ensuite être démolis et fondus afin de permettre le recyclage de la matière de la machine d'origine.

- Les composants oléohydrauliques, comme les vérins, devront être démontés afin de pouvoir être réutilisés, s'ils sont encore en bon état ou bien révisés et recyclés si possible.

- L'huile encore présente dans le réservoir devra être évacuée par des sociétés spécialisées.

Chapitre 18 GARANTIE

1. Afin que la garantie puisse prendre effet, le coupon inclus dans le livret d'utilisation et d'entretien doit être timbré par le revendeur avec la date d'achat, et retourné compilé à la société Green.
2. La garantie est d'un an à compter de la date d'achat et couvre les défauts de matériel et la main-d'œuvre.
3. La garantie tombe si la machine a été utilisée de manière impropre et si les consignes d'utilisation et d'entretien n'ont pas été respectées.
4. La garantie ne couvre pas les pièces consommables comme les couteaux et les contre-couteaux, les filtres à huile, les courroies, les poulies, etc.
5. Les éléments défectueux doivent être restitués à la société Green Produzione qui jugera seule de leur réparation ou de leur remplacement. Les frais de transport sont à la charge du client.
6. La garantie du moteur à explosion est celle appliquée par le constructeur.

CERTIFICAT DE GARANTIE

Toutes nos machines ont été soumises à des essais de réception soignés et sont couvertes par une garantie de 12 mois sur les défauts de fabrication. La garantie prend effet à la date d'achat et à l'expédition du coupon entièrement compilé.
La date d'achat est celle indiquée sur le document fiscal lors de la livraison de la machine de la part du revendeur.
La société s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement les pièces qui, sur la période de garantie, présentent des défauts de fabrication. Les défauts non attribuables au matériel ou à la fabrication seront examinés auprès de notre Centre d'Assistance Technique ou auprès de notre siège et seront débités selon les résultats.
Sont, dans tous les cas, exclus de la garantie : les dommages accidentels dus au transport, au manque de soin ou des soins inadaptés, à un usage impropre non conforme aux avertissements reportés dans le livret d'instructions et, dans tous les cas, aux phénomènes indépendants du fonctionnement ou de l'usage courant de la machine.
La garantie tombe si l'appareil a été réparé ou altéré par des tiers non autorisés.
Le remplacement de la machine et le prolongement de la garantie à la suite d'une panne sont exclus. La réparation est réalisée auprès de notre Centre d'Assistance Technique agréé ou auprès de notre siège : l'appareil doit parvenir en port franc, c'est-à-dire avec les frais de transport à la charge de l'utilisateur (sauf accord contraire).
Le présent certificat de garantie et le document fiscal d'achat doivent être présentés au personnel technique exécutant la réparation ou doivent accompagner la machine expédiée pour réparation.
La garantie ne prévoit pas le nettoyage des organes fonctionnels.

La société GREEN PRODUZIONE S.r.l. décline toute responsabilité sur les dommages aux biens et aux personnes provoqués par une mauvaise utilisation ou un usage impropre de la machine.

COUPON DE GARANTIE

- Green Technik garantit cette machine 12 mois à compter de la date de livraison.

- Les effets de la garantie sont limités au remplacement ou à la réparation des pièces jugées défectueuses par le constructeur.

- Les éventuelles demandes de dédommagement à la suite de défauts, de ruptures ou d'anomalies de la machine seront repoussées.

- Sont exclues de la garantie les pièces soumises à l'usure et les ruptures dues à un usage impropre, un manque de soin ou à un mauvais entretien.

- Pour les moteurs à explosion montés sur les machines, sont applicables les consignes et les conditions de garantie pratiquées par leur constructeur.

A découper et à expédier

<table>
<tr><td>Coordonnées de l'acquéreur</td><td colspan="2">Date :</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Prénom ……

Nom ……..

Rue ……

Ville …… Tél. ……..</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="2">Modèle :</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Cachet du revendeur</td><td>Moteur</td><td>N° de série</td></tr>
<tr><td rowspan="4"></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Réservé à Green Technik</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="2">La GARANTIE doit être compilée et expédiée dans les 15 jours à compter de la date de livraison, à Green Technik, en joignant une photocopie du document fiscal attestant de l'achat.</td></tr>
</table>

AZIENDA CON SISTEMA QUALITÀ
CERTIFICATO DA DNV
=UNI EN ISO 9001/2000=

GREEN- PRODUZIONE s.r.l.
Via Mons. Vigolungo, 2 - 12040 VEZZA D'ALBA - (CN) ITALY
Tel +39-017365609 Fax +39-017365618

www.green-technik.com www.green-produzione.it
info.green@green-technik.com info@green-produzione.it